

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Budget 2022 et Programme décennal d'immobilisations 2022-2031

Monsieur Roger Lachance
Service de l'environnement
Date : 12 janvier 2022

Liste des acronymes

- AO : Appel d'offres
- A.P. : Année-personne
- ASPC : Agence de santé publique du Canada
- CDN-NDG : Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-De-Grâce
- CEAEQ : Centre d'Expertise en Analyse Environnementale du Québec
- CESH : Complexe environnemental de Saint-Michel
- CMM : Communauté métropolitaine de Montréal
- CCN : Conseil canadien des normes
- CRD : Résidus de construction, rénovation et démolition
- CUU: contenant à usage unique
- C.T. : Collecte transport
- CTMO : Centres de traitement des matières organiques
- DA : Directeurs d'arrondissement
- DEP : Division de l'eau potable
- DRSP: Direction régionale de la santé publique
- EBI : Entreprise de recyclage et gestion des matières recyclables
- ECCC : Environnement et Changement climatique Canada
- GDC : Gestion demandes citoyens
- GMR : Gestion des matières résiduelles
- H2S : Sulfure d'hydrogène
- ISÉ : Information, sensibilisation et éducation

Liste des acronymes (suite)

- ISO : Organisation internationale de normalisation
- MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- MELCC : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- MTQ : Ministère des Transports du Québec
- NOX : Oxyde d'azote
- PDGMR : Plan de gestion des matières résiduelles
- RCG : Règlement du conseil d'agglomération
- REP : Responsabilité élargie des producteurs
- RNSPA : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique
- RSC : Rebutés Solides Canadiens (Groupe Tiru)
- RSMA : Réseau de suivi du milieu aquatique
- RSQA : Réseau de surveillance de la qualité de l'air
- SAM : Système alimentaire montréalais
- SE : Service de l'Environnement
- SGPI : Service de la gestion et planification immobilière
- SIGMR : Système d'information de Gestion des matières résiduelles
- SIVT : Service des infrastructures, de la voirie et des transports
- SPO : Service de la performance organisationnelle
- STI : Systèmes de transport intelligents
- VG : Vérificateur général

Mission

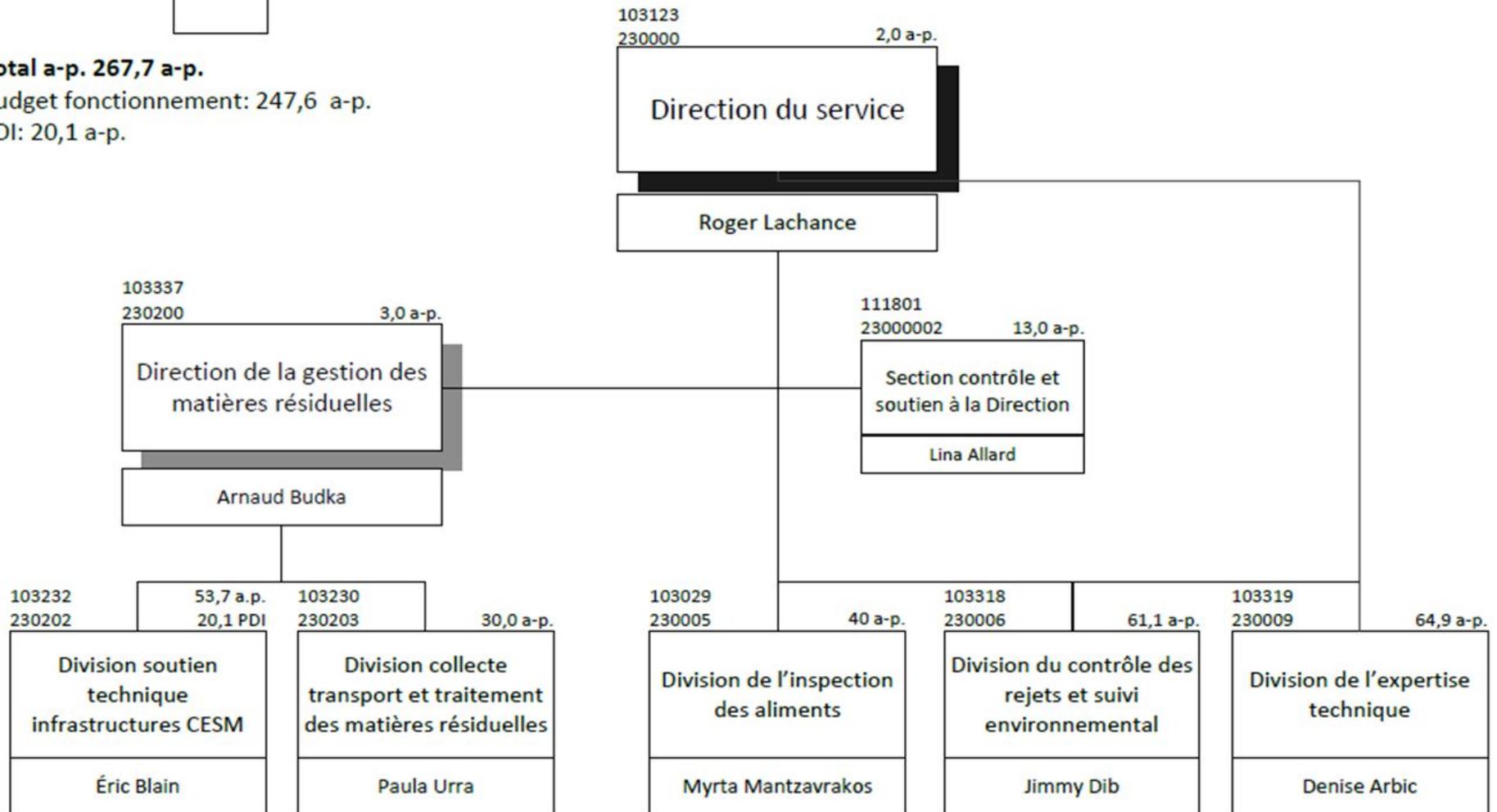
- Améliorer la qualité et le cadre de vie de la population de l'agglomération de Montréal par la sensibilisation de la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.
- Assumer auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développer, à ce titre, des politiques, des programmes et plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

Organigramme 2021

Total a-p. 267,7 a-p.

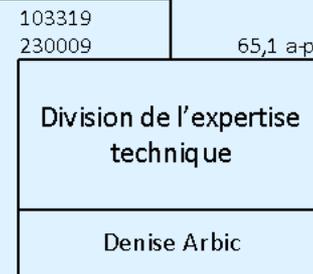
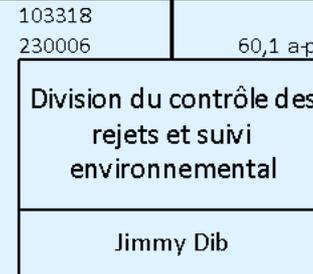
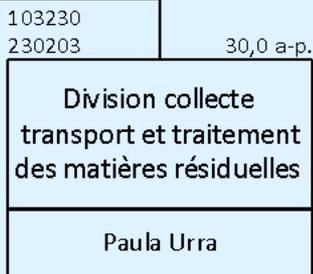
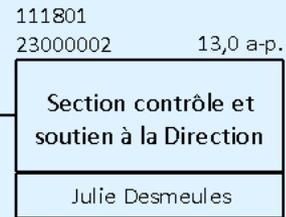
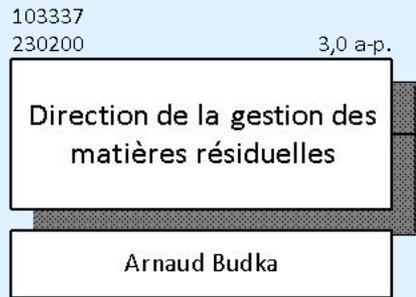
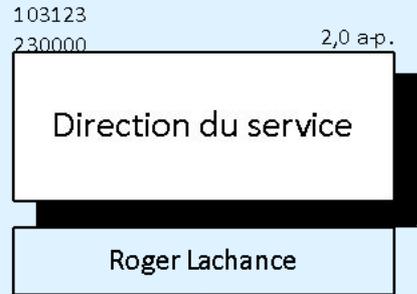
Budget fonctionnement: 247,6 a-p.

PDI: 20,1 a-p.



Organigramme 2022

Total a-p. 266,7 a-p.
 Budget fonctionnement : 246,6 a-p.
 PDI: 20,1 a-p.



Faits saillants 2021 et impacts

Bien que la COVID-19 continue d'avoir un impact sur les activités du Service de l'environnement, les équipes ont fait preuve de résilience, de persévérance et d'engagement afin de poursuivre la réalisation de ses différents mandats. Ceux-ci sont en lien direct avec plusieurs priorités du plan stratégique Montréal 2030, que ce soit au niveau de la transition écologique, de la participation citoyenne et des parties prenantes ou de l'offre de milieux de vie de qualité.

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 selon les priorités annoncées :
 - Adoption du règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique et modification du règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplette pour étendre cette interdiction à l'ensemble des sacs d'emplette en plastique pour les commerces de détail et les établissements de restauration.
 - Finalisation des consultations publiques sur la réduction du gaspillage alimentaire par les institutions, commerces et industries (ICI) tenues dans le cadre du droit d'initiative en consultation publique (pétition signée par plus de 15 000 personnes) et dépôt des recommandations de la Commission.
 - Démarrage du déploiement de la collecte des matières organiques dans les logements de 9 unités ou plus dans cinq arrondissements et mise en opération de projets pilotes (Sud-Ouest, Saint-Laurent) - 33 000 portes additionnelles ont été incluses pour un total de 16 % des 9 ou plus concernées à la fin 2021. Ainsi, fin 2021, plus de 650 000 portes sont desservies sur un total de plus de 950 000 portes.
- Contribution aux groupes de travail visant la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (2025), dont l'élargissement de la consigne pour les contenants de boissons (2023) pour la gestion des matières recyclables afin que soit intégrée la réalité montréalaise (deux projets pilotes de collecte des contenants consignés actuellement en opération à VSMPE et Ville-Marie).

Faits saillants 2021 et impacts (suite)

- Poursuite des travaux de construction de deux infrastructures de traitement des matières organiques : le centre de traitement par compostage de Saint-Laurent et le centre de traitement par biométhanisation de Montréal-Est, qui permettront à l'agglomération de disposer d'une capacité de traitement additionnelle de 110 000 t/an en 2022.
- Mise en opération de l'usine de traitement des eaux contaminées du parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC).
- Construction et mise en service de l'usine de traitement des lixiviats au complexe environnemental Saint-Michel (CESM) et audit pour la certification ISO 45 001 (système de gestion en santé-sécurité) de l'ensemble des opérations du CESM (en novembre).
- Poursuite du mandat réglementaire pour le respect des normes de qualité de l'air et de l'eau. Au 30 septembre 2021, les actions suivantes ont été menées :
 - Délivrance de 172 permis et autorisations pour différents travaux et activités, dépôt en cour de 28 poursuites ou constats d'infraction, traitement de près de 1 200 plaintes.
 - Production d'un rapport spécifique sur l'impact de l'application du règlement sur le chauffage au bois depuis son entrée en vigueur, démontrant une contribution positive à l'amélioration de la qualité de l'air.
 - Annonce d'un investissement de 1,2 M\$ en voie de réalisation pour l'amélioration du Réseau de surveillance de la qualité de l'air, dont l'accès accru à certaines données ouvertes (un travail conjoint avec la Direction régionale de santé publique (DRSP) est en cours visant la sortie d'un document explicatif sur la qualité de l'air et ses impacts sur la santé des Montréalaises et Montréalais).

Faits saillants 2021 et impacts (suite)

- Poursuite par l'équipe de l'inspection des aliments de la mise en œuvre d'initiatives visant un soutien accru à la transition écologique du secteur (gaspillage alimentaire, plastique à usage unique, trappes à graisse)

Budget de fonctionnement 2022

Plan de la présentation

- Objectifs et réalisations 2021
- Indicateurs REMC
- Indicateurs du service ou de l'organisme
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2021
- Objectifs 2022
- Budget 2022
 - Revenus et dépenses par compétences
 - Principaux écarts 2022 vs 2021
 - Revenus et dépenses par objets
 - Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts
 - Dépenses par catégories d'emplois
 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Période de questions

Objectifs et réalisations 2021

Gestion des matières résiduelles

Mettre en œuvre le PDGMR 2020-2025 qui priorise la réduction à la source et l'augmentation de la récupération des matières organiques et la mobilisation des parties prenantes, notamment;

Déploiement de la phase 1 de la collecte dans les immeubles de 9 logements et plus et mise en opération de quatre pilotes dans les arrondissements : Saint-Laurent, Sud-Ouest, Ville-Marie, Rosemont-La Petite-Patrie.

- Nombre de portes 9+ implantées en 2021 : 33 000
- Nombre de portes 9+ implantées (total incluant les portes déjà implantées) : 51 250
- Pourcentage des 9+ desservis : 16 %
- Mise en opération des projets pilotes dans les arrondissements de Saint-Laurent et du Sud-Ouest

Poursuite du déploiement de la collecte dans les écoles et accompagnement des autres institutions.

- Écoles : Plus de 60 écoles déployées actuellement
- Cégeps : Grande majorité des 12 collèges du Regroupement des cégeps de Montréal (RCM) situés sur le territoire de la Ville ont été desservis cet automne (annonce le 18 octobre 2021)
- Universités : Le portrait du niveau de service actuel dans les universités reste à établir. En cours

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Mise en oeuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte en réévaluant la fréquence et outils de collectes et en intégrant des critères de transition écologique dans les clauses contractuelles (ex.: plan de réduction des émissions de GES) : 2^e bloc de renouvellement.

- En collaboration avec les arrondissements (10), des 5 villes liées et des parties prenantes concernés, rédaction des devis d'appels d'offres publics pour les 16 contrats de collecte, transport et élimination de matières résiduelles venant à échéance le 31 octobre 2022. Les étapes suivantes ont été réalisées préalablement à la publication de l'AO prévu :
 - Étude de marché pour identifier les pistes de solutions afin de maximiser la compétition et contribuer à la diversification du marché
 - Intégration d'exigences en matière de transition écologique
 - Demande de prix pour une collecte avec des véhicules zéro émission pour deux secteurs (Ville-Marie)
 - Quantification annuelle des émissions de GES exigée
 - Réduction de la proportion du facteur « carburant » dans le calcul de l'indexation des contrats passant de 30 % à 25 %.

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Mise en place d'un encadrement réglementaire incitant à la réduction à la source des matières résiduelles générées ciblant, en priorité, les contenants à usage unique.

- Ateliers de travail avec les parties prenantes internes et externes
- Étude d'impact économique du projet de règlement d'interdiction
- Adoption du Règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique et modification du règlement d'interdiction des sacs d'emplette : 27 septembre 2021

Planification d'un encadrement réglementaire concernant la gestion des invendus de l'industrie du textile et les matières organiques générées par les épiceries.

- État de situation effectué afin d'identifier les enjeux dans ce dossier :
 - peu de marchés de valorisation des textiles
 - Analyse des leviers réglementaires potentiels en cours pour les matières organiques

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Poursuivre des efforts visant la réduction du gaspillage alimentaire des commerces en intégrant les recommandations des consultations publiques tenues sur ce sujet.

- Consultation publique portant sur la cessation du gaspillage alimentaire à Montréal a eu lieu entre novembre 2020 et février 2021. Présentation et adoption publique des recommandations de la CPEEDDGP en avril et dépôt du rapport de consultation au conseil municipal de juin 2021 (droit d'initiative à l'origine de la consultation).

Terminer la construction et lancer la mise en service du centre de compostage de Saint-Laurent.

- Construction complétée à plus de 65 %. Retard est constaté en raison des arrêts de chantier imposés en début de pandémie, des délais de finalisation de la conception de l'infrastructure et de l'approvisionnement de diverses composantes
- Traitement des premières tonnes de matières organiques prévu en 2022

Assurer le suivi des travaux au centre de biométhanisation de Montréal-Est visant un démarrage en 2022.

- Travaux de décontamination, de relocalisation des conduites souterraines et les fondations complétés. Traitement des premières tonnes de matières organiques prévu en 2022

Poursuivre la décontamination du terrain prévu pour l'implantation du CTMO par biométhanisation de LaSalle.

- Appel d'offres pour les travaux de décontamination lancé. Analyse des propositions en cours. Début des travaux à la mi-2022.

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Coordination avec le MELCC et Recyc-Québec pour la gestion de la transition entre le régime actuel de compensation des activités de gestion des matières recyclables vers le régime de responsabilité élargie des producteurs (revue de la planification du 2^e centre de tri des matières recyclables).

- Participation à 3 des 4 groupes de travail mis en place par Recyc-Québec pour préparer la transition entre les deux régimes pour faire valoir les enjeux spécifiques (cadre bâti, opérations en régie, etc.)
- À la suite des premières discussions, des démarches sont en cours avec les représentants municipaux pour faire valoir les enjeux identifiés par Montréal sur la transition à réaliser

Révision de l'ensemble de la chaîne de valeur des écocentres afin de faire face aux enjeux du marché du transport, d'optimiser leur fonctionnement pour en réduire les coûts et planifier les prochaines infrastructures et les services.

- Caractérisations des collectes des résidus de CRD (construction, rénovation, démolition) débutées en 2021
- Poursuite des caractérisations, recherche de nouvelles filières de valorisation et test pilote (projet retenu pour un financement du MEI - 142 k\$ sur 2 ans) en coordination avec le Service du développement économique
- Optimisation des méthodes de transport des CRD aux écocentres de LaSalle et Saint-Laurent (vrac versus conteneurs) : retour au transport en conteneurs pour optimiser les coûts d'opération.

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Déploiement progressif du SIGMR (Système intégré de gestion des matières résiduelles) : application informatique permettant un suivi en temps réel des autorisations de déverser permettant d'éliminer l'utilisation de billets papier.

- **Vise une solution 100 % numérique encadrant le processus complet d'autorisation de déversement des matières résiduelles sur l'île de Montréal. Le projet pilote en place depuis octobre 2019 dans l'arrondissement de CDN-NDG a remplacé un peu plus de 5 000 billets d'autorisation de déverser en date de septembre 2021. Les avantages suivants ont été identifiés :**
- **Contrôle renforcé et optimisé des opérations de collecte, transport et élimination des MR**
 - **Optimisation du temps de travail (remplissage des billets, traitement des factures) de plus de 50 % ainsi qu'une diminution des GES en lien avec le contrôle des opérations (optimisation des transports - logistique de distribution et de récupération des billets papier).**
 - **Diminution du temps d'arrêt des camions et une optimisation des opérations.**
 - **Réduction du temps de traitement de facturation.**
 - **Élargissement d'utilisation de l'outil à l'ensemble du territoire est en cours (exigence intégrée dans les documents d'appel d'offres de renouvellement des contrats et lancement d'un appel d'offres pour disposer de l'application informatique requise).**
 - **Revue des processus réalisée en collaboration avec le Service de la performance organisationnelle et les arrondissements.**

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Gestion des matières recyclables

- Maintien des opérations dans un contexte de pandémie
- Investissements au centre de tri de Saint-Michel réalisés pour améliorer la qualité des matières triées (3 équipements de tri optiques)
- Réception provisoire du CTMR de Lachine retardée.
- Hausse du marché des matières recyclables en contexte de pandémie (très au-dessus de la moyenne historique)



Objectifs et réalisations 2021(suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Supporter la conversion progressive du CESM en grand parc urbain (parc Frédéric-Back).

- Aménagement du parc Frédéric-Back s'est poursuivi en 2021 (secteur désigné comme étant le boisé ouest, chemin d'accès, préparation de près de 70 000 m³ de terreau soit l'équivalent de 140 000 tonnes de matière première).
- Compostage de 13 000 tonnes de feuilles. Compost produit utilisé pour les activités d'aménagement du parc, distribution aux citoyens (par l'intermédiaire des arrondissements) et aux arrondissements pour leurs opérations courantes.
- Décroissance importante des quantités de réception des sols par rapport aux objectifs fixés en 2020. Le ralentissement de la mise en œuvre des nouveaux chantiers, la pénurie de main-d'œuvre ou de matériaux de construction seraient en cause. Inventaire suffisant pour poursuivre les travaux.

Compléter la conception et la construction et mettre en service l'usine de traitement du lixiviat,

- Mise en service de la station d'assainissement du lixiviat en cours.

Obtention de la certification ISO 45001 - Santé et sécurité au travail au CESM.

- Poursuite de la mise en place des bonnes pratiques de gestion en matière de santé et sécurité au travail au courant de 2021. Audit externe réalisé en novembre en vue de la certification.

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Gestions des sols contaminés

Poursuivre la mise en service et assurer le suivi de l'exploitation du système de captage et de l'usine de traitement des eaux souterraines du parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles.

- Construction de l'usine complétée et réception provisoire de l'usine signifiée.

Accompagner le Service du développement économique dans les projets de développement de l'est de Montréal.

- Études de caractérisation complétées pour les terrains identifiés à ce jour, rédaction en cours des plans et devis de décontamination ainsi que la réalisation d'inventaire faunique et floristique en respect des besoins exprimés par le Service de développement économique.

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Qualité de l'air, de l'eau et du milieu aquatique

Réaliser les travaux conjoints avec la Direction régionale de santé publique pour mettre à jour des études sur la santé respiratoire dans l'est de Montréal. Ajouter des stations de mesure de la qualité de l'air au RSQA, incluant le paramètre de l'arsenic.

- Travail conjoint réalisé avec la DRSP, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le MELCC. permettant de formuler les recommandations sur les améliorations à apporter au Réseau de surveillance de la qualité de l'air. Investissement en voie de réalisation et accès accru à certaines données ouvertes.
- Mise à jour des informations disponibles sur la santé respiratoire en vue de produire un document synthèse par la DRSP.

Révision du Règlement 2001-10 sur la qualité de l'air.

- Chantiers de révision en cours pour modifier le Règlement 2001-10 de la CMM et l'harmonisation, lorsque applicable, des valeurs limites de ce règlement avec les normes du RAA de la LQE du gouvernement du Québec.

Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2020) du RSQA (Réseau de surveillance de la qualité de l'air).

- Publication du bilan annuel sur la qualité de l'air en juin. Effort de communication accru par la publication de plusieurs articles relatifs à la qualité de l'air visant à faire connaître davantage le RSQA.

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Qualité de l'air, de l'eau et du milieu aquatique (suite)

Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences réglementaires sur l'assainissement de l'air et les rejets d'eaux usées.

- Au 30 septembre, 28 poursuites pour des établissements et 172 permis pour des travaux (air et eau) ont été émis. Pour vérifier la conformité des entreprises, la surveillance de la caractérisation des émissions dans l'air de 13 compagnies (total de 101 jours de surveillance) a été assurée ainsi que le prélèvement de 422 échantillons d'effluents industriels. De plus, 634 échantillons pour la tarification des eaux ont été réalisés.

Acheter, maintenir et développer, au besoin, les installations et équipements nécessaires aux mesures et à surveillance de qualité de l'air.

- Achat de plusieurs équipements permettant de bonifier les données collectées du RSQA (exemples : analyseurs pour des métaux et pour le noir de carbone). D'autres acquisitions sont en cours et se poursuivent en 2022

Poursuivre le travail de révision du règlement sur la tarification des rejets des eaux usées ainsi que celui du règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux.

- Travail en cours dans le but de réviser les règlements relatifs aux rejets d'eaux usées.

Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2020) du RSMA (Réseau de suivi du milieu aquatique).

- Production du bilan annuel et publication sur le site Internet

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Inspection des aliments et laboratoires

Réaliser l'entente avec le MAPAQ et poursuivre l'atteinte de l'autofinancement

- Respect des engagements de l'entente dans un contexte de pandémie où plusieurs commerces alimentaires étaient fermés, difficiles d'accès à cause des horaires variables ou interdits d'accès aux visiteurs (hôpitaux, résidences pour personnes âgées).
- Résultats 2021 en comparaison à 2019 (avant la pandémie) :
 - 22 % d'inspections
 - 48 % d'avis d'infraction émis
 - 41 % de poursuites judiciaires déposées
 - +24 % de poursuites réglées (rattrapage des années précédentes)
 - +36 % de montants d'amendes réclamés (1 M\$ de janvier à octobre)
 - 39 % de plaintes reçues et traitées
 - 45 % des cessations d'activité d'ordonnées pour danger imminent

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Inspection des aliments et laboratoires (suite)

Suivre l'évolution de la situation pour le secteur alimentaire en lien avec les effets de la pandémie tout en réalisant les inspections assurant la salubrité des aliments. Faire valoir l'expertise et utiliser les connaissances des membres de la division afin de contribuer au soutien de ce secteur.

- Ajouts de données ouvertes et améliorations de leur présentation permettant de suivre la vitalité du secteur de l'alimentation et surtout de la restauration.
- Accompagnement des établissements alimentaires sur plusieurs sujets autres que l'hygiène (CNESST, consignes COVID19, transition écologique, aide financière, trappes à graisses, appareils de refroidissement sans gaspillage d'eau potable, réduction du gaspillage alimentaire, dons aux organismes d'aide alimentaire).
- Poursuite du développement de trousse d'accompagnement destinée aux exploitants des commerces alimentaires désirant réduire leur empreinte écologique pour une diffusion en 2022.

Objectifs et réalisations 2021(suite)

Eau potable, eaux usées, air, aliments, piscines et bassins artificiels

Maintenir les méthodes d'accréditation provenant des deux organismes (CEAEQ et CCN) pour effectuer les analyses permettant le suivi réglementaire autant au niveau de l'eau potable, des eaux usées, des rejets industriels (air/eau), des aliments et des piscines et bassins artificiels dans un environnement.

- Domaines d'accréditation nécessaires afin de répondre aux analyses réglementaires maintenues auprès du MELCC pour les deux laboratoires (eau potable, eaux usées) et auprès du CCN pour le laboratoire de Crémazie (aliment). L'accréditation ISO 17025 demeure en vigueur pour les deux laboratoires.

Supporter le Service de l'eau dans la campagne d'échantillonnage de l'eau potable afin d'analyser le plomb-cuivre comme requis dans le programme exigé par le CEAEQ.

- Campagne prévue a été complété.

Aménagement du laboratoire de chimie (Crémazie)

En collaboration avec le SGPI et la firme spécialisée dans l'aménagement de laboratoire d'analyses environnementales, évaluer les besoins d'aménagement et d'ergonomie des postes de travail.

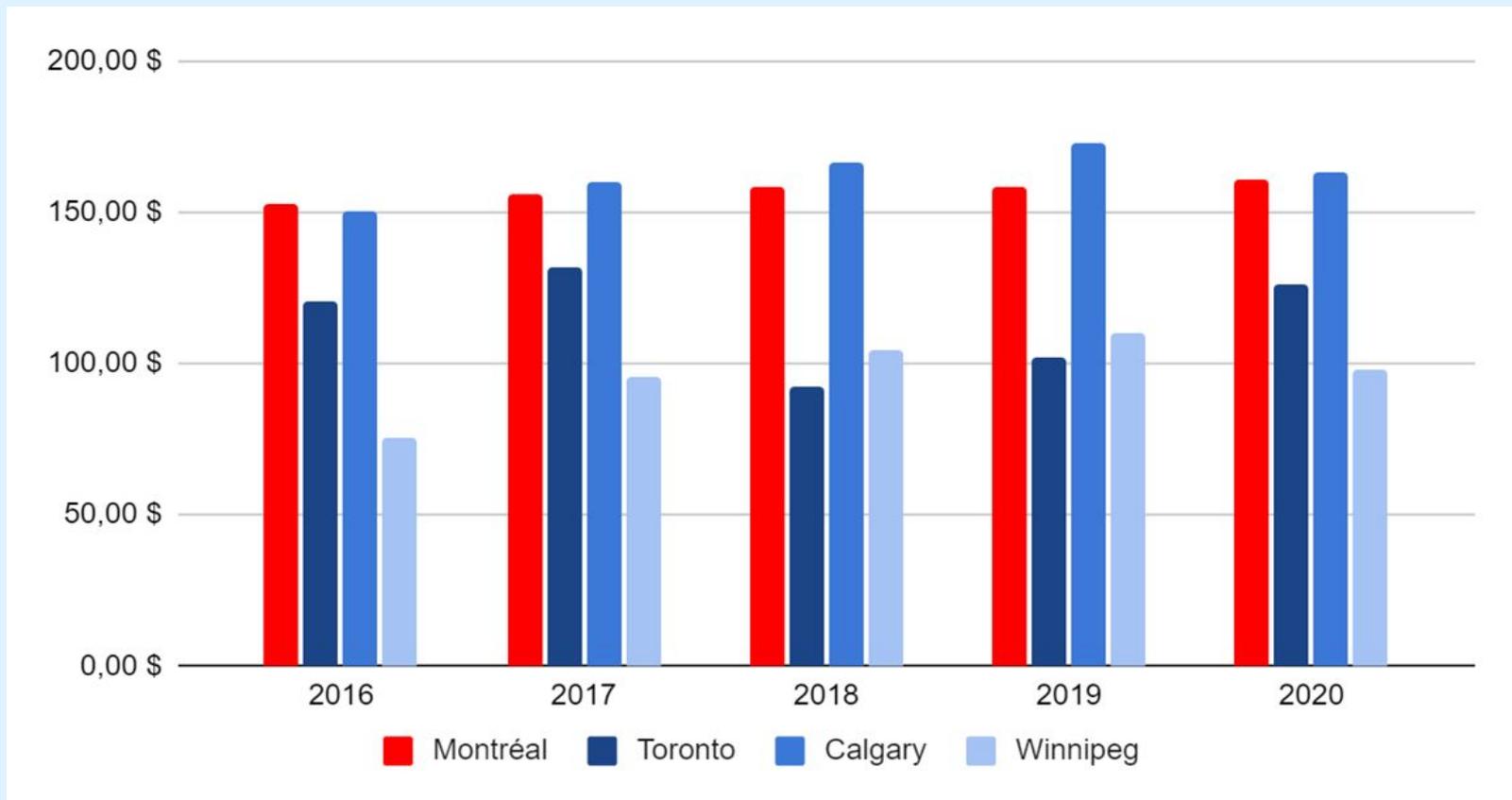
- Évaluation des besoins d'aménagement, d'ergonomie des postes de travail, de la santé et sécurité des installations a été complétée pour mettre à niveau le laboratoire. Préparation des plans et devis en cours pour la réalisation des travaux de rénovation et l'aménagement du laboratoire d'analyses environnementales.

Laboratoire de microbiologie

- Rénovation du laboratoire de microbiologie réalisé et la non-conformité a été corrigée selon les exigences de l'Agence de santé publique du Canada (APSC).

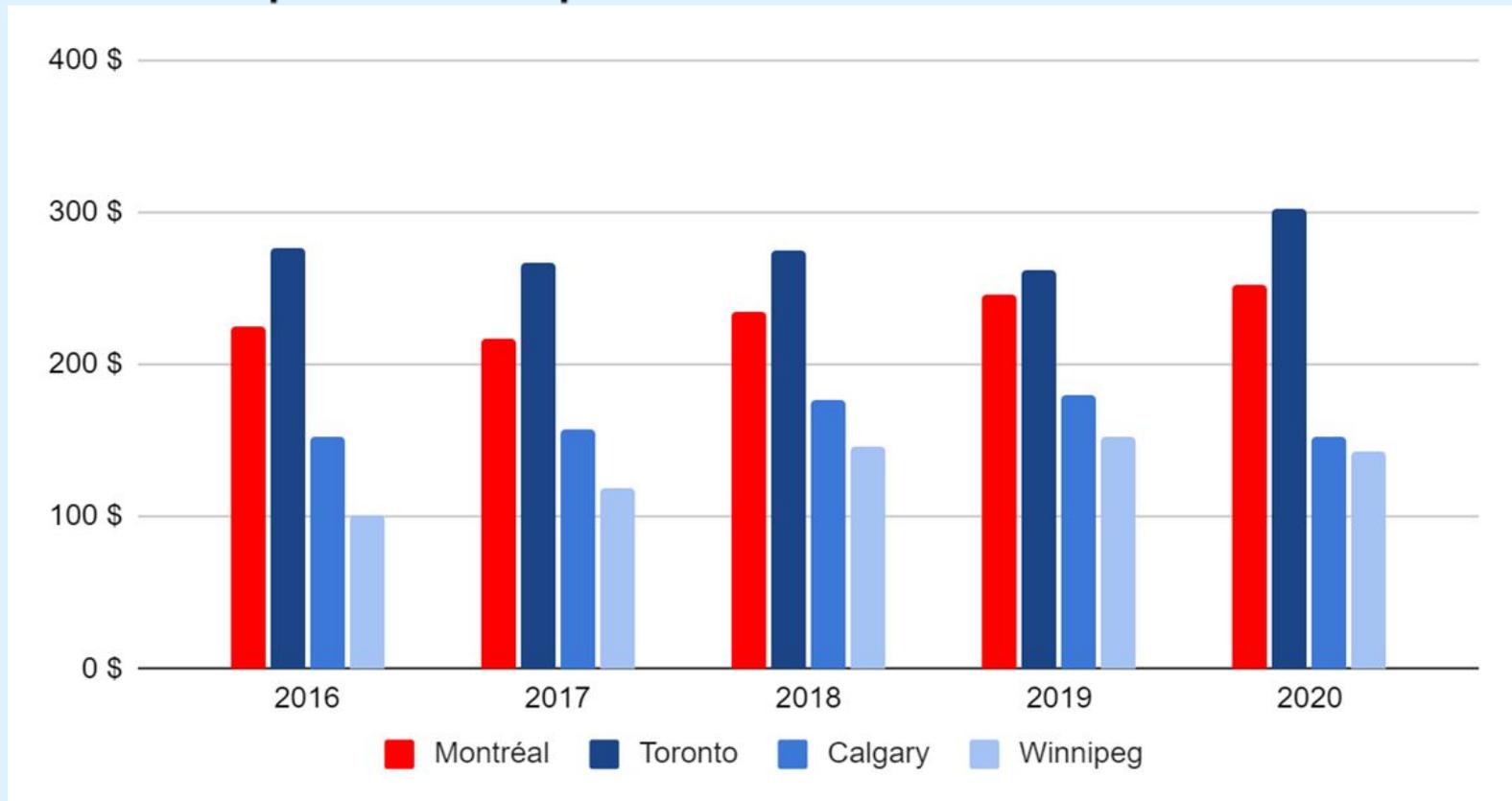
Indicateurs REMC

Coût total pour la collecte des ordures ménagères en bordure de rue par tonne



Indicateurs REMC

Coûts d'exploitation par tonne de matières résiduelles*



Hausse des coûts de 2,5 % entre 2019 et 2020. Accroissement des coûts directs de valorisation et d'élimination des matières résiduelles.

* Collecte, traitement et élimination pour les matières en provenance de la collecte en bordure de rue, écocentre et clos de voirie

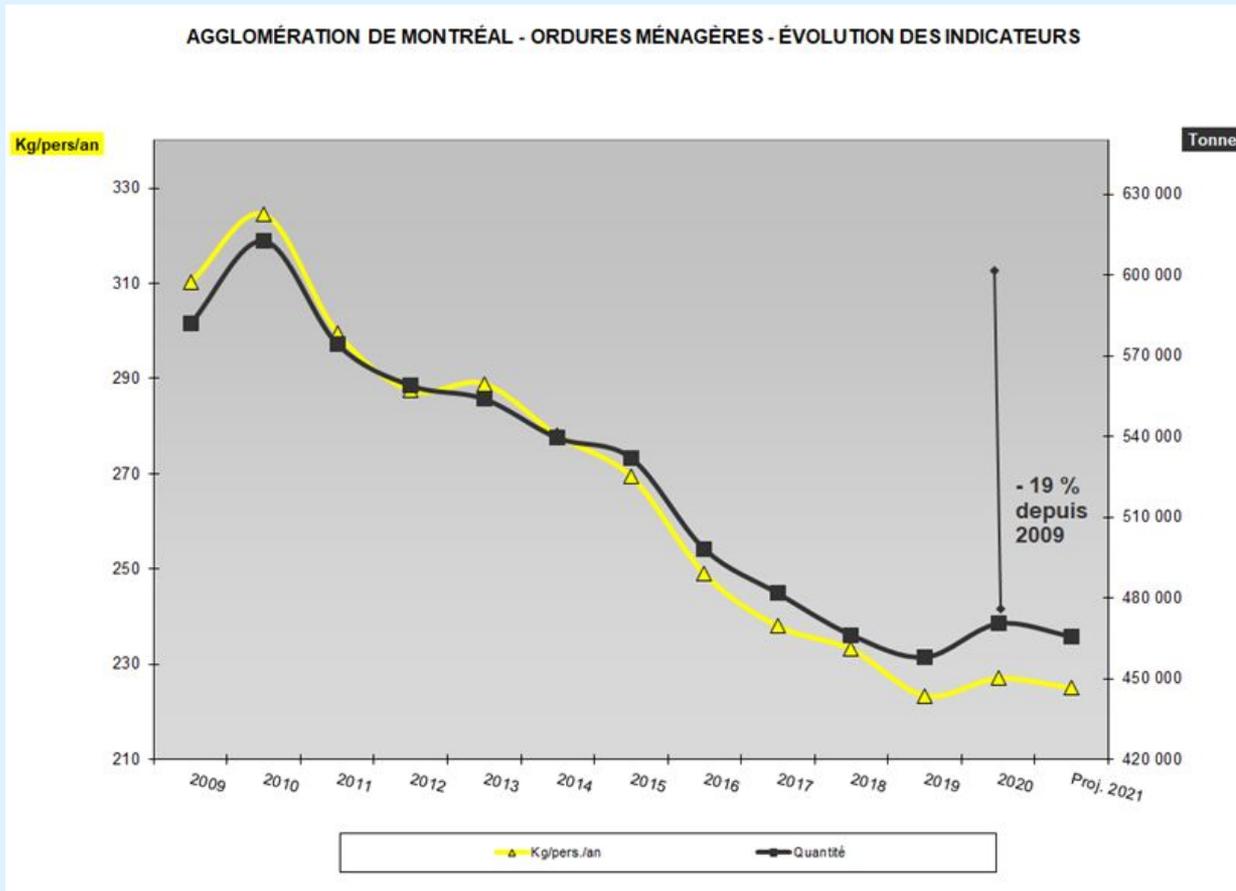
Liste des indicateurs suivis régulièrement du service

- Suivi des plaintes en environnement – Délai de prise en charge par rapport à la cible
- Suivi des plaintes en environnement – Rétroaction au plaignant après la vérification de la plainte par rapport à la cible
- Suivi des plaintes en environnement – Délai de fermeture d'un dossier de plainte par rapport à la cible
- Vitesse de réponse au permis par rapport à la cible
- Demandes d'accès à l'information par rapport à la cible
- Taux de récupération de matières recyclables et valorisables
- Coût moyen de la collecte et du transport des matières résiduelles en régie (ordures ménagères, recyclage et compostage) par porte
- Coût moyen du transport et du traitement pour la valorisation des matières résiduelles résidentielles par porte
- Coût moyen par tonne de la collecte des ordures ménagères
- Taux de diversion des matières résiduelles
- Délai de transfert des poursuites aux procureurs par rapport à la cible
- Pourcentage du temps des inspecteurs passé en inspection

Liste des indicateurs suivis régulièrement du Service (suite)

- Ratio des poursuites déposées versus les poursuites recommandées
- Pourcentage des plaintes pris en charge dans les 24 heures
- Pourcentage des interventions dans les 24, 48 et 96 heures
- Pourcentage des plaintes dont le retour au plaignant est fait dans les 10 jours
- Pourcentage d'inspections réalisées dans les délais prévus
- RSQA - PTI- Pourcentage des achats réalisés dans le respect du budget alloué
- RSQA - Pourcentage des étalonnages réalisés en fonction du nombre planifié
- Pourcentage de mandats traités sur le total de mandats reçus à l'intérieur du délai
- Expertise technique (section DesBaillets) : délai de réponse aux plaintes reçues par GDC
- Expertise technique (section Crémazie) : eaux usées, effluents, aliments, etc. – Pourcentage de réalisation des analyses dans les délais
- Sols contaminés – Traitement des unités d'affaires pour les sols contaminés
- Sols contaminés – Traitement des demandes d'accès à l'information
- GMR – Taux de récupération des matières organiques par rapport à l'objectif de la Politique québécoise de GMR
- GMR – Favoriser les nouveaux entrepreneurs dans les A/O en maximisant la période entre l'octroi d'un nouveau contrat et le début du contrat

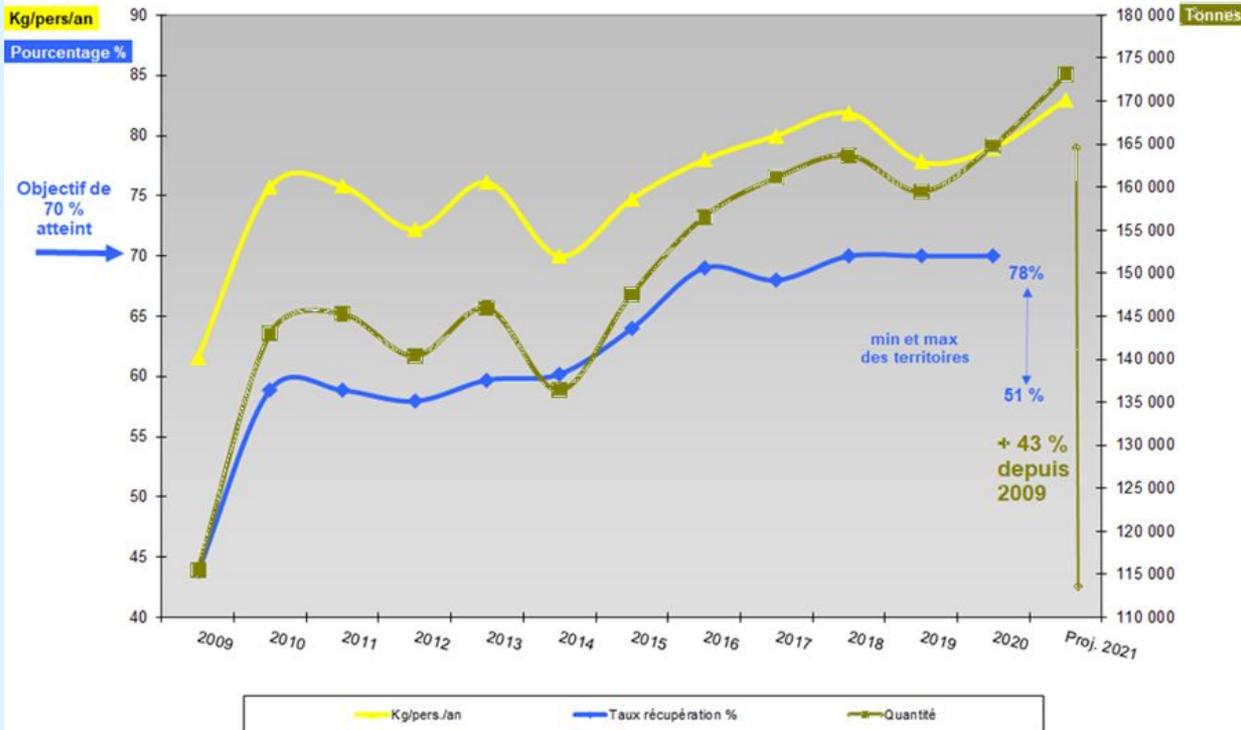
Budget 2022 – dépenses par objets



- Baisse régulière de la quantité d'ordures ménagères générées depuis 2010 qui contribue à l'objectif du PDGMR (baisse de la génération totale de matières résiduelles de 10 kg/pers/an)
- Accélération de la baisse des quantités à partir de 2016 suite à l'implantation de la stratégie de collecte des matières organiques.
- Augmentation de 6 kg/pers/an entre 2019 et 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Budget 2022 – dépenses par objets

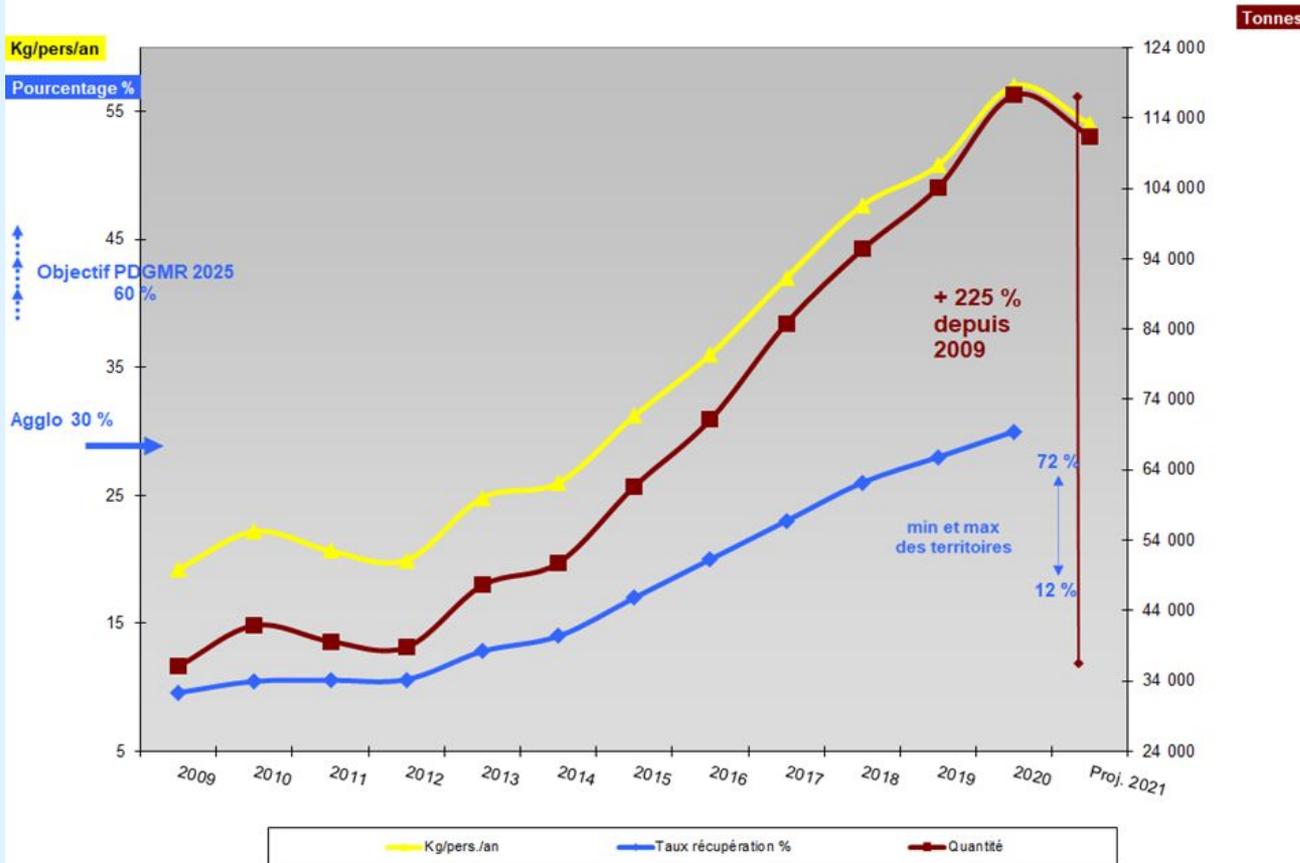
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) RÉSIDUELS ET ENCOMBRANTS VALORISÉS - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



- Lente progression du taux de récupération depuis 2010.
- Mise en œuvre de la consigne élargie en janvier 2023 et transition vers la responsabilité élargie des producteurs au 1^{er} janvier 2025 qui devrait permettre d'atteindre la cible de 70 %.

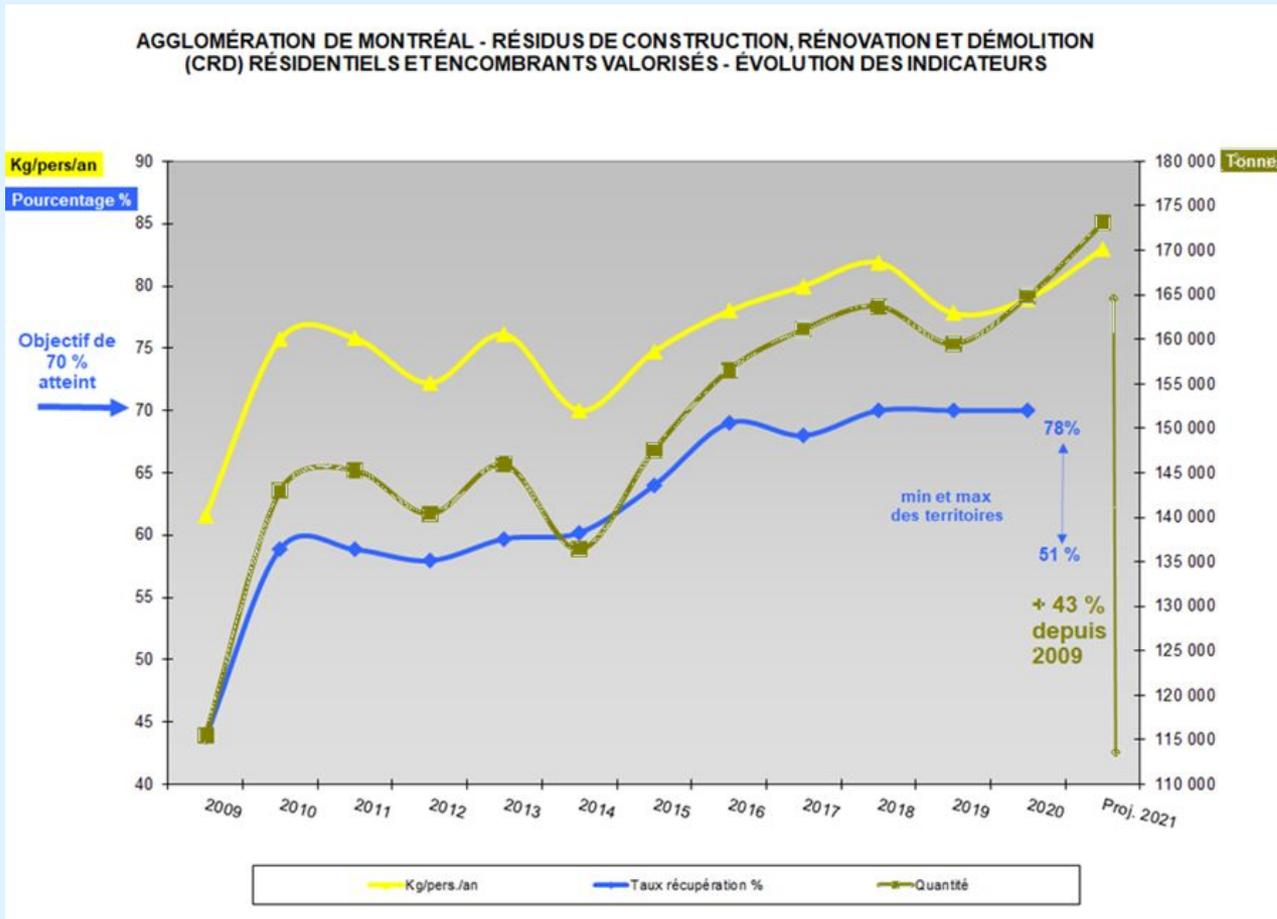
Budget 2022 – dépenses par objets

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - MATIÈRES ORGANIQUES - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



- Fin du déploiement de la collecte dans les 8 logements et moins en 2019
- PDGMR 2020-2025 : cible de collecte dans 100 % des immeubles et dans les écoles pour atteindre la cible de 60 % fixée pour 2025
- Implantation dans plus de 51 000 unités d'occupation (u.o.) de 9 logements et plus fin 2021
- Diminution anticipée de 5% des matières organiques collectées due à une réduction de la part des résidus verts (croissance en 2020 impactée par la pandémie)

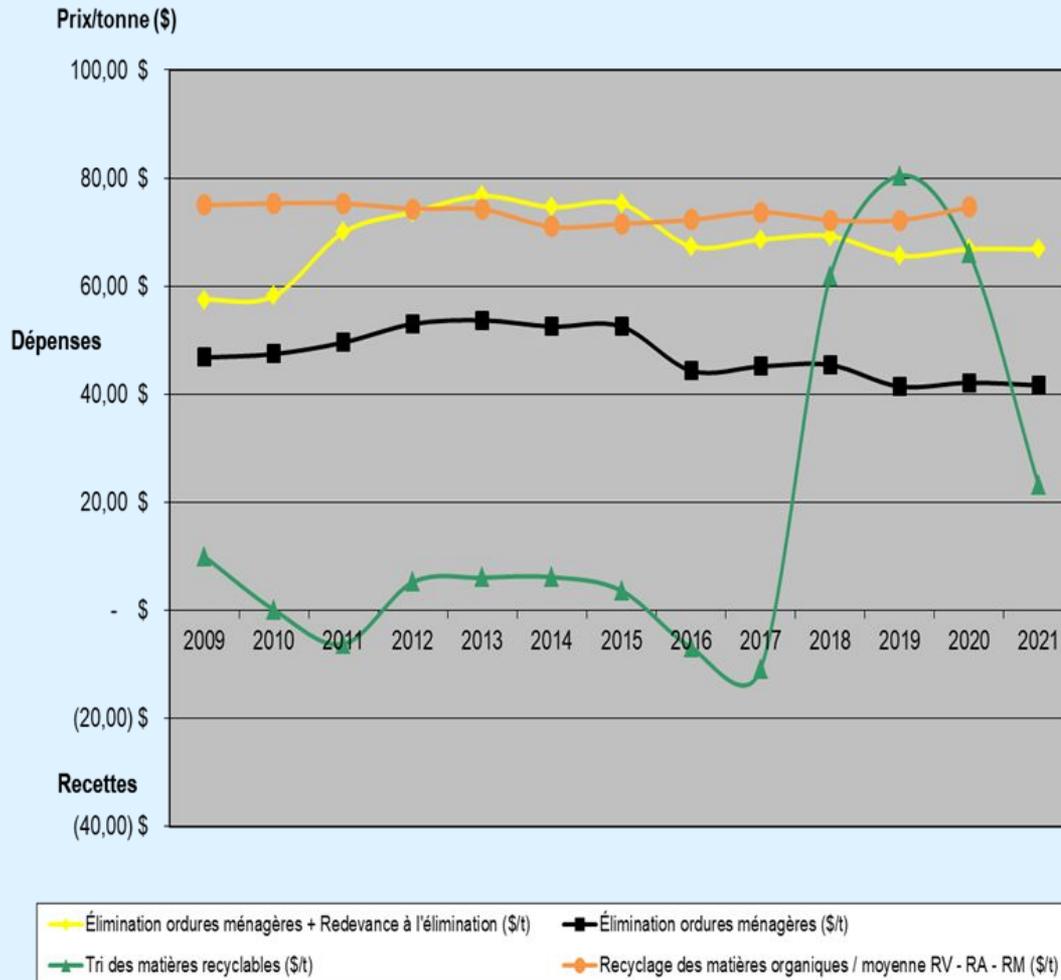
Budget 2022 – dépenses par objets



- Objectif de 70 % atteint depuis 2018 et qui sera maintenu en 2020 grâce au maintien de l'ouverture des écocentres durant la période de pandémie (Montréal = seule municipalité au Québec à avoir maintenu les écocentres ouverts durant cette période).

Budget 2022 – dépenses par objets

ÉVOLUTION DES PRIX À LA TONNE



- Coût total de l'enfouissement (élimination) toujours inférieur au coût brut de valorisation des matières recyclables ou des matières organiques
- Compensation du coût de valorisation des matières recyclables de 70 % minimum (régime de compensation) qui implique un coût net de valorisation des matières recyclables nettement inférieur au coût de l'enfouissement
- Coût de la valorisation des matières recyclables en baisse en raison de l'augmentation du prix de vente des matières triées
- Performance environnementale (taux de détournement de l'enfouissement et taux de déploiement de la collecte des matières organiques) de l'agglomération qui permet de maximiser le montant de la redevances à l'élimination redistribué par le MELCC (+ 7 % de revenus additionnels en 2021 ou 1,2 M\$)

Indicateurs - Suivi des plaintes

Année	Inspection des aliments			Contrôle des rejets et suivi environnemental			Expertise technique (laboratoire)			Service de l'environnement		
	Nombre de plaintes	24 h	10 jours	Nombre de plaintes	24 h	10 jours	Nombre de plaintes	24 h	10 jours	Nombre de plaintes	24 h	10 jours
2018	2681	100%	88%	1261	94%	97%	70	97%	100%	4012	98%	91%
2019	2855	100%	87%	1795	88%	98%	58	84%	100%	4708	95%	91%
2020	1876	100%	95%	1377	86%	98%	65	96%	100%	3318	94%	98%
2021	1514	100%	97%	1274	94%	100%	38	97%	92%	2826	97%	96%

24h - % de plaintes prises en charge en 24 heures

10-J - % plaintes dont le retour au plaignat fait dans les 10 jours

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Indicateur au 30 septembre 2021				
	2018	2019	2020	2021
Nombre d'accidents avec perte de temps	5	6	5	6
Taux de fréquence	3,40%	4,20%	3,70%	4,35%
Ratio d'assignation	71,00%	40,70%	67,90%	42,10%

- Aucun cas de COVID lié au travail
- Audit externe réalisé en vue d'une certification ISO 45001
- Projet de recherche avec l'ÉNAP mis en place depuis 18 mois dans une unité, questionnaire Santé/mieux-être
- Maintien de 4 comités locaux SST (cols bleus et cols blancs)
- Activités d'inspections diverses réalisées.

Évolution budgétaire 2021 – Revenus

(en milliers de dollars)	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2021	17 922,1	9 612,6	27 534,7
Crédits additionnels (MTQ Turcot - mesure de la qualité de l'air - projet terminé)	-	1 605,6	1 605,6
Budget modifié 2021	17 922,1	11 218,2	29 140,3
Prévisions 2021	17 155,6	9 738,5	26 894,1
Surplus (déficit)	(766,5)	(1 479,7)	(2 246,2)
Explications des principaux écarts			
Projet MTQ Turcot - mesure de la qualité de l'air - projet terminé		(1 505,6)	(1 505,6)
Redevances sur l'élimination des matières résiduelles (loi 130) - performance relative des autres municipalités	(846,5)		(846,5)
Réception de sols - Parc Frédéric-Back		(768,6)	(768,6)
Valorisation énergétique du biogaz (CESM) note 1		471,0	471,0
Écocentres (hausse des fréquentation)		449,9	449,9
Divers	80,0	(126,4)	(46,4)
	(766,5)	(1 479,7)	(2 246,2)

Note 1 : revenus en réduction de la provision du passif environnemental du CESM

Accroissement des revenus de 4,3 M\$ provenant du régime de compensation de la collecte sélective des matières recyclables (Loi 88), non inclus au budget du Service de l'environnement, pour un total de compensation de 29,9 M\$. Le calcul repose sur les dépenses de 2020.

Évolution budgétaire 2021 – Dépenses

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2021	71 214,2	98 103,7	169 317,9
Crédits additionnels (MTQ-Turcot - mesure de la qualité de l'air - projet terminé)		1 605,6	1 605,6
Soutien aux arrondissements - activités ISE pour 9 logements et plus (projets PDI)	(330,7)		(330,7)
Divers	(0,3)	18,5	18,2
Budget modifié 2021	70 883,2	99 727,8	170 611,0
Prévisions 2021	68 171,3	89 907,8	158 079,1
Surplus (déficit)	2 711,9	9 820,0	12 531,9
Explications des principaux écarts			
Projet MTQ-Turcot - mesure de la qualité de l'air - projet terminé		1 605,6	1 605,6
Valorisation énergétique du biogaz (passif environnemental du CESM)		(471,0)	(471,0)
Rémunération	2,9	719,0	721,9
Autres familles de dépenses - gestion des matières résiduelles			
Contrats de collecte et transport des matières résiduelles (différence sur les taux Indexation(IPC et carburant) et contingences des contrats)	2 599,7	-	2 599,7
Tri et traitement des matières recyclables - évolution favorable du marché		7 192,5	7 192,5
Traitement et disposition des matières résiduelles - (variation tonnage - participation citoyenne, ICI)		238,9	238,9
Ecocentres (location et transport des conteneurs (volume et coût moyen et changement mode d'opération))		482,8	482,8
Autres	109,3	152,2	261,5
	2 711,9	9 820,0	12 531,9

Objectifs 2022

Le Service de l'environnement poursuivra les efforts entrepris, de concert avec ses partenaires, afin de doter l'agglomération des leviers essentiels qui lui permettront, non seulement de protéger l'environnement, mais aussi de préserver les ressources. Les actions prioritaires sont :

Gestion des matières résiduelles

Poursuivre la mise en oeuvre du PDGMR 2020-2025 en respectant les priorités annoncées :

Réduction à la source

- Accompagner les établissements visés et campagnes de communication quant à l'application à venir du règlement interdisant les articles à usage unique et de la modification du règlement d'interdiction des sacs d'empiette.
- Produire d'une stratégie et planification d'un encadrement réglementaire visant la réduction des invendus de l'industrie du textile et les matières organiques générées par les épiceries.
- Répondre aux recommandations de la CEEDDP sur la cessation du gaspillage alimentaire et sur le contrôle des circulaires et en assurer le suivi.

Détournement des matières organiques de l'enfouissement

- Poursuivre le déploiement de la collecte dans les immeubles de 9 logements (6 arrondissements). Plus de 34 000 portes additionnelles ainsi que plus de 65 écoles sont visées. Accompagnement des autres institutions pour atteindre un taux de desserte de 26 % des 9 ou plus à la fin de 2022.
- Tester différentes modalités de collecte pour optimiser la participation à la collecte et la stratégie d'information, de sensibilisation et d'éducation associée.
- Terminer la construction et lancer la mise en service du centre de compostage de Saint-Laurent et du centre de biométhanisation de Montréal-Est.
- Poursuivre les opérations de compostage des feuilles au CESM.

Objectifs 2022 (suite)

PDGMR 2020-2025 (suite)

Mobilisation des parties prenantes

- Assurer la coordination avec le MELCC et Recyc-Québec pour la gestion de la transition entre le régime actuel de compensation des activités de gestion des matières recyclables vers le régime de responsabilité élargie des producteurs (revue de la planification du 2^e centre de tri des matières recyclables).
- Analyser l'impact du projet de règlement de mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs et partage de cette analyse lors des consultations à venir.
- Suivre la performance des projets pilotes concernant l'élargissement de la consigne sur les contenants de boissons prêts à boire et contribution au plan de déploiement à venir de la part des entreprises concernées.

Optimisation des opérations de gestion des matières résiduelles

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte en réévaluant la fréquence et outils de collectes et en intégrant des critères de transition écologique dans les clauses contractuelles (ex.: plan de réduction des émissions de GES) : initier les travaux pour le 3^e bloc de renouvellement.
- Déployer progressivement le SIGMR (Système intégré de gestion des matières résiduelles) : déploiement de l'application électronique de GAD (gestion des autorisations à déverser) à l'ensemble des territoires.
- Analyser la chaîne de la valeur des résidus de construction, rénovation et démolition en vue d'améliorer le taux de détournement de la filière (caractérisation, tests pilotes, etc.) avec le support financier du MEI.

Objectifs 2022 (suite)

Complexe environnemental Saint-Michel (CESM)

- Supporter la conversion progressive du CESM en grand parc urbain (parc Frédéric-Back).
- Compléter le transfert de l'opération l'usine de traitement du lixiviat au personnel de la Ville.
- Réaliser un projet pilote d'utilisation de biofiltres pour la réduction des émissions de GES associées au biogaz appauvri en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et le support financier du FRQNT (fonds de recherche du Québec - Nature et technologie).

Gestion des sols contaminés

- Initier la décontamination du terrain prévu pour l'implantation du CTMO par biométhanisation de LaSalle.
- Accompagner les services concernés sur les projets nécessitant une décontamination préalable des sols. Support à l'analyse des demandes de subvention dans le cadre des ententes en vigueur (100 M\$ et 75 M\$).

Objectifs 2022 (suite)

Qualité de l'air

- Au 15 juin, finaliser l'implantation des améliorations du Réseau de surveillance de la qualité de l'air et mettre en service les divers équipements prévus tel qu'annoncé.
- En collaboration avec la CMM et le MELCC, réviser les règlements sur les émissions de contaminants dans l'air, dont un règlement sur la cuisson au bois.
- Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2021) du RSQA (Réseau de surveillance de la qualité de l'air).
- Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences réglementaires sur l'assainissement de l'air.

Objectifs 2022 (suite)

Qualité de l'eau et du milieu aquatique

- Poursuivre le travail de révision du règlement sur la tarification des rejets des eaux usées ainsi que celui du règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux
- Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2021) du RSMA (Réseau de suivi du milieu aquatique)
- Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences du Règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la CMM

Eau potable, eaux usées, air, aliments, piscines et bassins artificiels

- Passer avec succès l'évaluation bisannuelle sur site par les deux organismes accréditeurs le CEAEQ et le CCN quant à nos activités des laboratoires accrédités ISO 17025. Maintenir nos accréditations pour les analyses légales liées à la production d'eau potable et à l'eau potable en réseau, les rejets industriels (air/eau), les aliments, les piscines et bassins artificiels et la qualité de l'air à la Ville de Montréal
- Mettre en place les exigences de la norme pour la certification ISO-45001 (2022-2023)

Objectifs 2022 (suite)

Aménagement du laboratoire de chimie (Crémazie)

- En collaboration avec le SGPI, fournir toutes les informations nécessaires à la préparation des plans et devis techniques pour l'aménagement futur du laboratoire d'analyses environnementales.

Inspection des aliments

- Poursuivre la réalisation de l'entente avec le MAPAQ et négocier son renouvellement pour trois ans. Adapter les activités d'inspection des aliments en fonction de la nouvelle réalité post-pandémie tout en assurant la salubrité des aliments.
- Faire valoir l'expertise des membres de la division afin de contribuer à l'accompagnement des commerçants visant une réduction de leur empreinte écologique (plastiques à usage unique).

Budget 2022 – Sommaire des revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Prévision comparative 2021	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Conseil municipal	16 249,5	18 444,8	18 321,2	26 982,2	17 155,6	17 922,1	16 998,6
Conseil d'agglomération	12 392,3	10 151,4	11 092,8	10 360,3	9 738,4	9 612,6	9 518,4
Total	28 641,8	28 596,2	29 414,0	37 342,5	26 894,0	27 534,7	26 517,0

* Note : 2020 : Subvention du programme Revisol pour le projet du parc environnemental de la Pointe-Saint-Charles PEPSC (10 M\$)

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018 **	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020 ***	Prévision comparative 2021	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Conseil municipal	49 057,3	75 340,6	61 422,6	75 107,1	68 171,2	71 214,2	73 883,0
Conseil d'agglomération	71 362,3	99 225,9	85 002,2	93 595,2	89 907,8	98 103,7	98 413,1
Total	120 419,6	174 566,5	146 424,8	168 702,3	158 079,0	169 317,9	172 296,1

**Conseil municipal : ajustement de la réserve du passif environnemental au PEPSC de 14,4 M\$ (municipal) suite à la réception des appels d'offre pour la construction de l'usine et du mur d'étanchéité et les frais d'opérations, conseil agglo : hausse de 18,7 M\$ pour la réserve des coûts de fermeture et d'après-fermeture du CESM (usine Lixiviat, taux actualisation)

***Note : Conseil municipal : hausse 3,1 M\$ de la réserve du passif environnemental des autres sites contaminés(ajout de terrains) + impact subvention Revisol 10 M\$ (PEPSC), conseil agglo : ajustement de 3,8 M\$ de la provision du passif environnemental CESM (taux actualisation et indexation).

Principaux écarts 2022 vs 2021 – Revenus

(en milliers de dollars)	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2021	17 922,1	9 612,6	27 534,7
Redevances pour l'élimination des matières résiduelles - performance relative des autres municipalités du groupe	(946,4)		(946,4)
Écocentres (hausse des fréquentations)		244,9	244,9
Réception de sols - Parc Frédéric-Back		(460,0)	(460,0)
Divers	22,9	120,9	143,8
Variation totale	(923,5)	(94,2)	(1 017,7)
Budget 2022	16 998,6	9 518,4	26 517,0

Principaux écarts 2022 vs 2021 – Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)	A.P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2021	247,6	71 214,2	98 103,7	169 317,9
Rémunération - Indexation et ajustement de la rémunération		116,2	738,4	854,6
Gestion des matières résiduelles				
Contrats de collecte et transport, de traitement et l'élimination des matières résiduelles (indexation IPC et carburant)		1 117,7	628,7	1 746,4
Hausse des coûts et bonification du service des collectes et transport des matières résiduelles (appels d'offre 2022)		699,7		699,7
Transport des conteneurs en cours de voirie (hausse des coûts)		376,3		376,3
Optimisation des modalités de collecte et études PDGMR		462,5	150,0	612,5
Traitement des matières recyclables - volatilité du prix des matières recyclables,			(3 944,0)	(3 944,0)
Traitement des matières organiques et disposition des matières résiduelles - (variation tonnage et participation citoyenne)			1 607,1	1 607,1
Traitement et élimination des matières organiques (hausse du coût moyen - mise en opération CTMO)			501,6	501,6
Traitement et disposition des CRD (variation tonnage)			524,9	524,9
Écocentres			(163,4)	(163,4)
Étude - modification réglementaire qualité de l'air			100,0	100,0
Divers	(1,0)	(103,6)	166,1	62,5
Variation totale	(1,0)	2 668,8	309,4	2 978,2
Budget 2022	246,6	73 883,0	98 413,1	172 296,1

Budget 2022 – Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Prévision comparative 2021	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Autres services rendus	2 088,2	2 809,5	2 548,2	2 057,4	1 903,0	1 797,1	1 635,9
Autres revenus	3 019,4	(23,2)	5,5	-	-	-	-
Transferts	23 534,2	25 810,0	26 860,2	35 285,1	24 991,1	25 737,6	24 881,1
Total	28 641,8	28 596,3	29 413,9	37 342,5	26 894,1	27 534,7	26 517,0

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Prévision comparative 2021	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 067,2	21 829,8	21 571,8	23 010,7	23 449,4	24 153,0	25 016,3
Transport et communication	321,2	646,0	513,0	341,6	634,5	916,5	911,1
Services professionnels	1 106,8	493,7	2 865,3	2 546,2	2 268,1	1 285,6	906,7
Services techniques et autres	103 713,6	111 824,3	120 088,2	127 308,3	134 526,5	145 445,6	147 203,7
Location, entretien et réparation	887,0	843,0	890,4	759,5	1 507,1	1 565,6	1 619,1
Biens non durables	1 882,3	1 718,7	1 242,4	1 105,2	2 129,5	2 141,7	1 905,6
Biens durables	2 976,2	3 321,3	26 390,5	28 274,8	9 846,8	4 259,7	1 471,7
Contributions à des organismes	243,8	131,4	146,2	25,0	178,5	170,5	170,5
Autres objets	(12 778,5)	33 758,3	(27 283,0)	(14 357,3)	(16 461,4)	(10 620,3)	(6 908,6)
Total	120 419,7	174 566,5	146 424,8	169 014,0	158 079,0	169 317,9	172 296,1

Budget 2022 – Revenus et dépenses par objets – explications d'écart

Revenus:

Baisse de 0,9 M\$ des redevances pour l'élimination des matières résiduelles en raison de la performance relative des autres municipalités du groupe (matières organiques)

Dépenses :

- + 0,9 M\$ l'indexation et ajustement de la base de rémunération,

Hausse des dépenses de services techniques principalement en raison :

- - 3,9 M\$ coûts de traitement des matières recyclables - évolution favorable du prix des matières,
- + 1,7 M\$ indexation des contrats de collecte, transport et traitement des matières résiduelles,
- + 2,1 M\$ hausse de tonnage et des coûts pour le traitement des matières organiques et la disposition des matières résiduelles,
- + 0,7 M\$ bonification du service et hausse des coûts des collectes et transport des matières résiduelles,
- +0,5 M\$ hausse des coûts moyens pour le traitement et disposition des résidus de CRD,
- +0,4 M\$ transport des conteneurs en cours de voirie.

Note : autres objets (-6,9 M\$) : permet d'annuler l'impact des dépenses de l'exercice qui sont couvertes par la réserve du passif environnemental du PEPSC, du CESM pour un impact nul sur le budget de fonctionnement du Service de l'environnement.

On note une baisse des dépenses d'honoraires professionnels (-0,3 M\$), des biens non durables (-0,4 M\$) et des biens durables (-2,9 M\$) en contrepartie de la variation des autres objets (+3,7 M\$) en raison de la fin des travaux de construction des infrastructures aux passifs environnementaux du CESM et du PEPSC.

Budget 2022 – Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	2 607,9	2 733,9	3 025,0	2 995,2	3 258,9	3 535,2
Sous-total — Cadres	2 607,9	2 733,9	3 025,0	2 995,2	3 258,9	3 535,2
Contremaîtres (syndiqués)	111,7	115,3	119,3	117,8	118,9	-
Cols blancs	11 280,0	11 483,4	11 855,4	12 342,2	12 839,7	13 383,0
Professionnels	6 336,4	6 818,2	6 555,2	7 646,0	7 832,3	7 978,9
Cols bleus	737,9	603,4	612,1	626,5	640,4	664,6
Gestion des postes vacants	(524,0)	(533,5)	(538,2)	(534,6)	(537,2)	(545,4)
Total	20 549,9	21 220,7	21 628,8	23 193,1	24 153,0	25 016,3

Budget 2022 – Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget 2022
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	17,0	17,0	19,0	18,6	19,6	21,6
Sous-total — Cadres	17,0	17,0	19,0	18,6	19,6	21,6
Contremaîtres (syndiqués)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	-
Cols blancs	147,9	145,9	149,4	151,1	153,5	152,7
Professionnels	55,7	56,8	53,8	64,8	66,3	65,1
Cols bleus	8,3	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2
Total	229,9	227,9	230,4	242,7	247,6	246,6

Période de questions

Pour toute demande d'information au sujet de ce document :

M. Roger Lachance
Directeur
Service de l'environnement
801 Brennan, 9e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4
514 872-7540
[roger.lachance@montreal.c](mailto:roger.lachance@montreal.ca)

Programme décennal d'immobilisations 2022-2031

Liste des acronymes

- ICI : Institutions, Commerces et Industries
- LEED : Leadership in Energy and Environmental Design
- BNQ : Bureau de normalisation du Québec
- PTMOBC : Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage

Enjeux

Gestion des matières résiduelles

- Poursuivre l'amélioration de la performance opérationnelle du tri (Lachine) des matières recyclables en parallèle d'un changement de gouvernance dans ces activités (transition du régime actuel vers un régime de responsabilité élargie des producteurs et d'une mise en œuvre de la consigne). Favoriser les marchés locaux et une économie circulaire des matières recyclables.
- Assurer un suivi afin que les mises en route du centre de compostage dans l'arrondissement de Saint Laurent et du centre de biométhanisation à Montréal-Est respectent l'échéancier prévu.
- Assurer le transfert des opérations de l'usine de traitement lixiviat CESM de l'entreprise qui l'a conçu et construite vers le personnel du CESM.
- Analyser et planifier le besoin en infrastructures de traitement additionnelles (centre de biométhanisation de Lasalle, centre de compostage de l'est, centre pilote de prétraitement à Montréal-Est).

Contrôle des rejets et suivi environnemental :

- Avant le 15 juin, selon les recommandations du comité de travail formé de la Ville, la DRSP, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le MELCC, acheter, maintenir et mettre en place les installations et équipements nécessaires aux mesures et à surveillance de la qualité de l'air.

Enjeux (suite)

Contrôle des rejets et suivi environnemental :

- Achat d'équipements permettant d'assurer le respect de la mise à jour des normes en santé et sécurité. Continuer le remplacement des équipements servant à l'échantillonnage des rejets industriels ayant atteint leur durée de vie utile. Ces échantillonnages servent à la vérification de la conformité à de nombreux règlements touchant l'assainissement de l'air ou des eaux sous la responsabilité du Service.

Expertise technique

- Acquisition et remplacement d'équipements et d'instruments de laboratoire ayant atteint leur durée de vie utile pour les analyses de plusieurs paramètres, dont la majorité réglementée, dans le cadre du suivi des mandats octroyés par notre service, le service de l'eau et les arrondissements.
- En collaboration avec le SGPI et la firme dédiée dans l'aménagement du laboratoire d'analyses environnementales, évaluer les besoins afin d'optimiser les opérations et d'améliorer l'ergonomie des postes de travail. Les rénovations seront réalisées entre 2023 et 2025.

Réalisations 2021

Volet protection

- Annonce d'un investissement de 1,2 M\$ en voie de réalisation pour l'amélioration du Réseau de surveillance de la qualité de l'air, dont l'accès accru à certaines données ouvertes. Ce programme concerne les investissements de mise à niveau des stations d'échantillonnage de la qualité de l'air et inclut la finalisation des améliorations prévues au réseau de la surveillance de la qualité de l'air (RSQA) par l'ajout d'une station mobile et d'équipements de pointe dans les stations actuelles.
- Achats d'équipements et d'appareils de mesure pour la réalisation de campagnes d'échantillonnage des rejets atmosphériques et des eaux usées provenant d'établissements industriels ainsi que les émissions de contaminants atmosphériques dans l'air ambiant
- Achats d'équipements pour la réalisation des programmes de suivi de la qualité de l'eau sur le territoire de Montréal.

Réalisations 2021 (suite)

Volet développement

Gestion des matières

- **Centre de compostage à Saint-Laurent**
 - Travaux de construction complétés à 65 %. Réception des premières tonnes de matières organiques prévue au second semestre 2022. Initialement prévue au second semestre 2021, délais liés principalement à la pandémie.
- **Centre de Biométhanisation à Montréal-Est :**
 - Les travaux de construction se poursuivent tout au long de 2021. Décontamination des terrains, construction des fondations, début de la construction des infrastructures. Réception des premières tonnes de matières organiques prévue pour fin 2022, délais liés principalement à la pandémie, la découverte d'infrastructures souterraines et à l'occurrence d'un incendie dans un bâtiment voisin.
- **Centre de tri des matières recyclables de Lachine :**
 - Absence de réception provisoire malgré une gestion contractuelle serrée.

Réalisations 2021 (suite)

Volet développement (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

- **Évaluation des besoins et planification de la construction d'autres infrastructures pour le tri des matières recyclables et le traitement des matières organiques.**
- **CTMR Est :**
 - Modifications de la gouvernance de la gestion des matières recyclables qui impacte la planification et le financement de la construction d'un nouveau centre de tri : annonce par le MELCC d'une transition vers une responsabilité élargie des producteurs complète au 1er janvier 2025 (projet de loi 65)
 - Infrastructure en replanification, échéancier et mode de réalisation
 - Participation à divers comités de travail, sous la responsabilité de Recyc-Québec, ayant comme mandat de définir les modalités de mise en œuvre du nouveau modèle de gouvernance pour faire valoir les enjeux de l'agglomération de Montréal pour un besoin d'une nouvelle capacité de traitement
- **CTMO**
 - CTMO par biométhanisation LaSalle : préparation des devis techniques et lancement de l'appel d'offres pour travaux de décontamination du site.

PDI 2022-2031 par catégories d'actifs

PDI 2022-2031 : 452,3 M\$

(en milliers de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIFS	Total 2022-2026			Total 2027-2031			Total 2022-2031		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
CONSEIL MUNICIPAL									
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	17 656	5 550	23 206	13 201	3 800	17 001	30 857	9 350	40 207
Total :	17 656	5 550	23 206	13 201	3 800	17 001	30 857	9 350	40 207
pourcentage relatif ==>	76%	24%		78%	22%		77%	23%	

CONSEIL AGGLOMÉRATION	Total 2022-2026			Total 2027-2031			Total 2022-2031		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
Bâtiments	4 180	324 792	328 972	-	74 203	74 203	4 180	398 995	403 175
Terrains	200	-	200	-	-	-	200	-	200
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	4 049	544	4 593	3 475	652	4 127	7 524	1 196	8 720
Total :	8 429	325 336	333 765	3 475	74 855	78 330	11 904	400 191	412 095
pourcentage relatif ==>	3%	97%		4%	96%		3%	97%	

CATÉGORIES D'ACTIFS	Total 2022-2026			Total 2027-2031			Total 2022-2031		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
GLOBAL									
Bâtiments	4 180	324 792	328 972	-	74 203	74 203	4 180	398 995	403 175
Terrains	200	-	200	-	-	-	200	-	200
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	21 705	6 094	27 799	16 676	4 452	21 128	38 381	10 546	48 927
Total :	26 085	330 886	356 971	16 676	78 655	95 331	42 761	409 541	452 302
pourcentage relatif ==>	7,3 %	92,7 %		17,5 %	82,5 %		9,5 %	90,5 %	

PDI 2022-2031 par catégories d'actifs (suite)

Ces investissements permettront la poursuite de la mise en œuvre des infrastructures requises pour la valorisation optimale des matières résiduelles tel que prévu dans le PDGMR 2020-2025 ainsi que le maintien de la capacité de mesure de l'état de l'environnement.

Des dépenses de 42,8 M\$ (9,5 %) pour la protection de l'actif et de 409,5 M\$ pour le développement (90,5 %).

PDI à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)

PDI 2022-2031 : 239,1 M\$

- Au net, un montant de 239,1 M\$ sera à la charge des contribuables, soit 53 % du PDI planifié
- 213,2 M\$ financé par des subventions, soit 47 % du financement total
- 40,2 M\$ (17 %) des investissements prévus par le Service relèvent du conseil municipal
- 198,9 M\$ (83 %) relèvent du conseil d'agglomération

(en milliers de dollars)

MODES DE FINANCEMENT	Total 2022-2026			Total 2027-2031			Total 2022-2031		
	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total
Programmation déposée	23 206	333 765	356 971	17 001	78 330	95 331	40 207	412 095	452 302
Source de financement externe									
Transferts (subventions)	-	(195 960)	(195 960)	-	(17 217)	(17 217)	-	(213 177)	(213 177)
	-	(195 960)	(195 960)	-	(17 217)	(17 217)	-	(213 177)	(213 177)
Montant à la charge des contribuables	23 206	137 805	161 011	17 001	61 113	78 114	40 207	198 918	239 125

Priorités du PDI 2022-2031

Outils de collecte des matières résiduelles (priorité 1)	24,2 M\$
Protection et réfection de bâtiments – Environnement (priorité 1)	1,5 M\$
Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales (priorité 1)	5,2 M\$
Mise aux normes, protection et réfection des écocentres (priorité 3)	1,0 M\$

Liste des programmes

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Réalizations antérieures				Budget original	PDI 2022-2031		
			2017	2018	2019	2020	2021	Total 2022-2026	Total 2027-2031	Total 2022-2031
Environnement	50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	117,0	166,0	-	39,0	1 004,0	1 304,0	250,0	1 554,0
	50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	164,0	262,0	652,0	431,0	1 210,0	2 510,0	2 725,0	5 235,0
	55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	76,0	11,0	115,0	69,0	100,0	500,0	500,0	1 000,0
	55600	Outil de collecte des matières recyclables	163,0	740,0	714,0	711,0	1 235,0	7 150,0	6 175,0	13 325,0
	55605	Outil de collecte des matières résiduelles			109,0	146,0	619,0	3 849,0	7 026,0	10 875,0
Total :			520,0	1 179,0	1 590,0	1 396,0	4 168,0	15 313,0	16 676,0	31 989,0

Priorités du PDI 2022-2031

Priorité 1

Centre de compostage Saint-Laurent	40,9 M\$
Outils de collecte des matières organiques	5,4 M\$
Centre de biométhanisation de Montréal-Est	75,9 M\$
Centre de tri des matières recyclables - Lachine	4,4 M\$
Centre de tri des matières recyclables - Est *	57,1 M\$
Outil collecte matières organiques - multilogements et ICI - projets pilotes	1,3 M\$
Laboratoire de chimie (rénovation)	4,1 M\$

Priorité 2

Centre de biométhanisation - LaSalle	165,1 M\$
Outils collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	9,4 M\$

Priorité 3

Conception et construction d'écocentres	24,8 M\$
Centre pilote de prétraitement de Montréal-Est	31,9 M\$

* - Infrastructure dont l'échéancier et le mode de réalisation/financement sont à définir suite au changement de gouvernance des activités de gestion des matières recyclables annoncé en 2020 par le MELCC (responsabilité élargie des producteurs).

Liste des projets

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROJET	Coûts fiches (net)	PDI 2022-2031 (brut)			Source externe de financement	Projet net
			Avant 2022	Total 2022-2026	Total 2027-2031	Total 2022-2031	Total 2022-2031	Total 2022-2031
Environnement	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	91 006	40 614	316	40 930	40 431	499
	50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	150	5 550	3 800	9 350	-	9 350
	50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	103	4 115	-	4 115	-	4 115
	50041	Outils de collecte des matières organiques	12 036	5 392	-	5 392	-	5 392
	50050	Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI	735	1 265	-	1 265	-	1 265
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	3 609	110 665	54 405	165 070	52 013	113 057
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	56 748	74 929	1 007	75 936	63 624	12 312
	51414	Centre pilote de prétraitement - Montréal-Est	1 329	15 188	16 737	31 925	-	31 925
	51515	Conception et construction d'écocentres	328	22 437	2 390	24 827	-	24 827
	55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	43 537	4 394	-	4 394	-	4 394
	55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	-	57 109	-	57 109	57 109	-
Total :			209 581	341 658	78 655	420 313	213 177	207 136

Impacts sur le budget de fonctionnement

Bonification des services de collecte des matières résiduelles

Projets pilotes (collecte des matières organiques dans les unités de 9 logements et plus): 300,0 k\$

Collecte hors-foyer : 20,0 k\$

Collecte et transport des nouvelles collectes (déploiement de la collecte des matières organiques, 9 et plus et ICI) : Impact difficile à évaluer au regard du marché de la collecte et du transport de matières résiduelles. La nouvelle collecte est mise en oeuvre dans la majorité des cas en substitution d'une collecte d'ordures ménagères

Centre de traitement :

Centre de compostage Saint-Laurent Pas d'impact en 2022 (démarrage). Impact estimé pour 2023 dans les conditions actuelles de marché de 484 k\$

Centre de biométhanisation Montréal-Est : Pas d'impact en 2022 (démarrage). Impact estimé pour 2023 dans les conditions actuelles de marché de 1,7 M\$

L'impact sur le BF de la mise en service de ces deux infrastructures sera réévalué suite aux prix obtenus du marché pour le renouvellement des contrats pour le traitement des matières organiques (renouvellement en cours)

Impacts sociaux et mesures de mitigation

Appréhension de nuisances causée par l'implantation de centres de traitement des matières organiques

Mesure de mitigation

- Comité de suivi en place depuis plusieurs années impliquant les parties prenantes concernées.
- Intégration des recommandations faites, en réponse aux consultations publiques réalisées.
- Sas double porte pour entrée/sortie des camions et bâtiment sous pression négative.
- Système de lavage des roues de camions dans le bâtiment.
- Redondance dans les systèmes de traitement de l'air et captage à la source (espaces fermés).
- Limites de détection d'odeurs fixées en limite de propriété et non au premier récepteur.
- Certification LEED Or des installations.
- Compost de qualité BNQ Grade A (sans restriction d'usage).
- Établissement d'un plan de communication en partenariat avec le service des communications.

Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre

- Les infrastructures en développement ou en planification disposeront d'accès universels (écocentres, centre de tri et centres de traitement des matières organiques). Les mesures ont été réalisées dans les écocentres déjà construits.

Période de questions

Annexes

Liste des programmes par compétences

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/DIRECTION	N°	PROGRAMME	Compétence	Réalizations antérieures				Budget original	0		
				2017	2018	2019	2020	2021	Total 2022-2026	Total 2027-2031	Total 2022-2031
Environnement	50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	A	117	166	-	39	1 004	1 304	250	1 554
	50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	A	164	262	652	431	1 210	2 510	2 725	5 235
	55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	A	76	11	115	69	100	500	500	1 000
	55600	Outil de collecte des matières recyclables	M	163	740	714	711	1 235	7 150	6 175	13 325
	55605	Outil de collecte des matières résiduelles	M	-	-	109	146	619	3 849	7 026	10 875
Total :				520	1 179	1 590	1 396	4 168	15 313	16 676	31 989

Liste des projets par compétences

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROJET	Compétence	Coûts fiches (net)	PDI 2022-2031 (brut)			Source externe de financement	Projet net
				Avant 2022	Total 2022-2026	Total 2027-2031	Total 2022-2031	Total 2022-2031	Total 2022-2031
Environnement	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	A	91 006	40 614	316	40 930	40 431	499
	50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	M	150	5 550	3 800	9 350	-	9 350
	50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	A	103	4 115	-	4 115	-	4 115
	50041	Outils de collecte des matières organiques	M	12 036	5 392	-	5 392	-	5 392
	50050	Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI	M	735	1 265	-	1 265	-	1 265
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	A	3 609	110 665	54 405	165 070	52 013	113 057
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	A	56 748	74 929	1 007	75 936	63 624	12 312
	51414	Centre pilote de prétraitement - Montréal-Est	A	1 329	15 188	16 737	31 925	-	31 925
	51515	Conception et construction d'écocentres	A	328	22 437	2 390	24 827	-	24 827
	55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	A	43 537	4 394	-	4 394	-	4 394
	55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	A	-	57 109	-	57 109	57 109	-
Total :				209 581	341 658	78 655	420 313	213 177	207 136

Liste des projets par compétences et leurs provenances de financement externe

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	No	PROJET	PDI 2022-2031 (brut)	Source externe de financement no 1	Intitulé source externe no 1	PDI 2022-2031 (net)
Environnement /GMR	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	40 930	40 431	PTMOBC	499
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	165 070	52 013	PTMOBC / EBI	113 057
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	75 936	63 624	PTMOBC	12 312
	55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	57 109	57 109	REP	-
Total :			339 045	213 177		125 868

Écart entre le PDI 2021-2030 et le PDI 2022-2031 sur 10 ans

(en milliers de dollars)

N°	PROGRAMME / PROJET	PDI 2021-2030 (Brut)						Total	PDI 2022-2031 (Brut)						Écart Total	Explications			
		2021	2022	2023	2024	2025	Total 2021-2025		2026	Total	2022	2023	2024	2025			2026	Total 2022-2026	Total 2021-2031
50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	1 004,0	150,0	150,0	150,0	50,0	1 504,0	250,0	1 754,0	904,0	150,0	150,0	50,0	50,0	1 304,0	250,0	1 554,0	(200,0)	Report de l'achat de terrain et des nouvelles stations d'échantillonnage.
50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	1 210,0	515,0	475,0	475,0	500,0	3 175,0	2 650,0	5 825,0	560,0	475,0	475,0	500,0	500,0	2 510,0	2 725,0	5 235,0	(590,0)	Coût du laboratoire de micro-biologie moindre que prévu.
55555	Site aux normes, protection et réfection des écocentres	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	500,0	500,0	1 000,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	500,0	500,0	1 000,0	-	
55600	Outil de collecte des matières recyclables	1 235,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	6 175,0	6 175,0	12 350,0	2 210,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	1 235,0	7 150,0	6 175,0	13 325,0	975,0	L'écart s'explique par une demande importante de bacs Montréalais en 2022 (Villeray, Plateau, Ville-Marie) pour une valeur de 975 K\$.
55605	Outil de collecte des matières résiduelles	619,0	619,0	619,0	573,0	735,0	3 106,0	6 556,0	9 721,0	702,0	702,0	703,0	735,0	1 007,0	3 849,0	7 626,0	10 875,0	1 154,0	Ajustement des hypothèses de remplacement des bacs pour ordures ménagères (bacs qui arrivent en fin de vie).
50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	50 254,0	15 742,0	10,0	81,0	105,0	74 197,0	335,0	74 532,0	40 431,0	4,0	4,0	75,0	100,0	40 614,0	316,0	40 930,0	(33 597,0)	Il s'agit ici d'un projet en phase de réalisation. Le taux de réalisation est différent de la planification initiale mais le coût total du projet demeure inchangé.
50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	950,0	950,0	950,0	950,0	950,0	4 750,0	4 750,0	9 500,0	1 350,0	1 350,0	950,0	950,0	950,0	5 500,0	3 000,0	9 350,0	(150,0)	Pas de dépenses en 2021. Il avait été décidé de maintenir 150K\$ en 2021 pour passer à des imprévus le cas échéant. L'année a été consacrée à l'évaluation des besoins et des orientations conformément au calendrier du PDGRII (2022-2025). En attente du règlement d'emprunt de 9,5M\$ pour ce programme.
50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	-	2 000,0	-	-	-	2 000,0	-	2 000,0	267,0	2 678,0	1 150,0	20,0	-	4 115,0	-	4 115,0	2 115,0	Évaluation par une firme spécialisée pour une mise à niveau complète du laboratoire de chimie et des services connexes.
50041	Outils de collecte des matières organiques	904,0	942,0	1 483,0	1 441,0	1 136,0	5 906,0	-	5 906,0	700,0	1 650,0	1 824,0	1 218,0	-	5 392,0	-	5 392,0	(594,0)	Baisse du montant au PDI en raison de la progression du déploiement de la collecte des matières organiques dans les immeubles de neuf logements et plus depuis 2019.
50050	Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les CI	1 000,0	500,0	-	-	-	1 500,0	-	1 500,0	1 265,0	-	-	-	-	1 265,0	-	1 265,0	(235,0)	Déploiement progressif des pilotes (Sud-Ouest, Saint-Laurent en 2021).
51111	Centre de compostage de Rivière-des-Francois-Fort-eaux-Trembles	-	-	-	-	-	-	500,0	500,0	-	-	-	-	-	-	-	-	(500,0)	Infrastructure en cours de replanification. Pas de dépenses sur ce projet en 2021.
51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	6 918,0	7 876,0	2 642,0	3 340,0	56 043,0	76 819,0	82 147,0	158 966,0	9 658,0	12 277,0	1 815,0	14 817,0	72 096,0	110 665,0	54 405,0	165 070,0	8 104,0	Travaux de décontamination reportés de 2021 au printemps 2022 du fait du report de l'appel d'offre (changement de méthodologie de décontamination). Augmentation du coût total pour la réhabilitation du terrain, tel qu'approuvé par le CE (mandat SMCE219025014). À noter que le coût net diminue grâce à une subvention.
51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	56 365,0	43 132,0	1 138,0	1 163,0	1 251,0	103 049,0	2 265,0	105 314,0	59 608,0	13 129,0	671,0	749,0	774,0	74 929,0	1 007,0	75 936,0	(29 378,0)	Il s'agit ici d'un projet en phase de réalisation. Le taux de réalisation est différent de la planification initiale mais le coût total du projet demeure inchangé.
51414	Centre pilote de prétraitement - Montréal-Est	217,0	222,0	235,0	242,0	1 368,0	2 284,0	29 647,0	31 931,0	222,0	235,0	242,0	1 368,0	13 121,0	15 188,0	16 737,0	31 925,0	(6,0)	Infrastructure en planification.
51515	Conception et construction d'écocentres	250,0	2 617,0	1 923,0	4 118,0	13 683,0	22 583,0	2 390,0	24 973,0	125,0	2 617,0	1 902,0	4 118,0	13 683,0	22 437,0	2 390,0	24 827,0	(146,0)	Peu de travaux sur ces projets en attente de la finalisation du choix des sites d'accueil. Report de la construction de l'écocentre Sud-Ouest de 2023 à 2025 en particulier.
55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	2 127,0	-	-	-	-	2 127,0	-	2 127,0	4 394,0	-	-	-	-	4 394,0	-	4 394,0	2 267,0	Report de la réception provisoire 2022 (enguz contractuels).
55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	1 142,0	12 893,0	27 784,0	14 927,0	80,0	56 826,0	-	56 826,0	1 142,0	12 907,0	27 878,0	15 022,0	80,0	57 109,0	-	57 109,0	263,0	Report du projet associé à la transition de la nouvelle approche REP (responsabilité élargie des producteurs) (loi 65) - modernisation des systèmes de consignation et de collecte sélective.
Total		132 376,0	89 493,0	30 744,0	28 787,0	77 236,0	366 635,0	138 165,0	504 800,0	123 636,0	49 509,0	39 099,0	42 949,0	103 696,0	358 971,0	95 331,0	452 302,0	(52 498,0)	
Source de financement externe		66 245,0	46 576,0	29 399,0	14 940,0	17 667,0	176 847,0	26 400,0	203 247,0	96 740,0	27 936,0	29 378,0	18 062,0	23 044,0	195 960,0	17 217,0	213 177,0	9 930,0	
Total des investissements nets		64 130,0	42 917,0	9 345,0	13 847,0	59 569,0	189 788,0	111 765,0	301 553,0	26 896,0	21 653,0	9 721,0	22 887,0	80 654,0	161 011,0	78 114,0	239 125,0	(82 428,0)	

Pour toute demande d'information au sujet de ce document :

M. Roger Lachance
Directeur
Service de l'environnement
801 Brennan, 9e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4
514 872-7540
[roger.lachance@montreal.](mailto:roger.lachance@montreal)